

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil de Parisville tenue à la salle municipale, le **mardi 7 septembre 2021** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, conseiller  
Monsieur Dany Boucher, conseiller  
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller  
Madame Marie-Blanche L'Hérault, conseillère  
Monsieur Jason Tousignant, conseiller  
Madame Carole Plamondon, conseillère  
Monsieur Maurice Grimard, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.

Sont également présentes :

Madame Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal
5. Finances
  - 5.1 Revenus
  - 5.2 Dépenses
6. Dépôt de documents
  - 6.1 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable
  - 6.2 Politique MADA 2021-2024
7. Avis de motion, projets de règlements et adoption
  - 7.1 Adoption - Règlement 386-2021 abrogeant le règlement 324-2013 sur l'usage de l'eau à partir du réseau public de distribution de la municipalité de Parisville
8. Demande CPTAQ - Ferme Roussinet S.E.N.C.
9. Remplacement de clôtures municipales
10. Réfection de la Gare - Peinture du revêtement extérieur
11. Demande du PAIS - Prêt d'une clef de la bibliothèque municipale
12. Rapport des élus
13. Correspondances
14. Varia
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Suite au moment de silence, monsieur Grimard ouvre la séance.

153-09-21

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert.

**ADOPTÉE**

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Grimard, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

154-09-21

#### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Guimond  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que le procès-verbal du 3 août 2021 soit adopté avec les dépenses et revenus mis à jour.

**ADOPTÉE**

#### 5. FINANCES

##### 5.1. REVENUS

Le montant total des revenus du mois précédent est de 126 457.42\$ incluant les revenus de perception.

155-09-21

##### 5.2. DÉPENSES

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Carole Plamondon  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que les comptes ci-dessous soient payés pour et au nom de la Municipalité:

*Août 2021*

- FOURNISSEURS: 63 438.60 \$
- SALAIRES: 15 344.15 \$

**ADOPTÉE**

#### 6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

156-09-21

##### 6.1. RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'exercice 2020 a été préparé par la directrice générale et transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 25 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'approbation du rapport par le MAMOT a été reçue le 27 août 2021;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Blanche L'Hérault  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'entériner le dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2020.

**ADOPTÉE**

##### 6.2. POLITIQUE MADA 2021-2024

Reportée.

#### 7. AVIS DE MOTION, PROJETS DE RÈGLEMENTS ET ADOPTION

157-09-21

**7.1. ADOPTION - RÈGLEMENT 386-2021 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 324-2013 SUR L'USAGE DE L'EAU À PARTIR DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE PARISVILLE**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 3 août 2021 par la conseillère, madame Marie-Blanche L'Hérault, qu'un projet de règlement fut déposé au même moment et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Guimond  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que le règlement portant le numéro 386-2021 abrogeant le règlement 324-2013 sur l'usage de l'eau à partir du réseau public de distribution de la Municipalité de Parisville soit adopté tel que rédigé et qu'il soit consigné dans le livre des règlements de la Municipalité de Parisville.

**ADOPTÉE**

158-09-21

**8. DEMANDE CPTAQ - FERME ROUSSINET S.E.N.C.**

ATTENDU que Ferme Roussinet S.E.N.C. désire céder les lots qu'elle possède au cours des prochains mois à un futur acquéreur;

ATTENDU que cette transaction vise à favoriser le développement d'une autre exploitation agricole, puisque Ferme Roussinet S.E.N.C. cessera la production agricole;

ATTENDU qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire puisqu'André Dumont désire acquérir une superficie supplémentaire à l'aire du droit acquis conféré par la résidence existante ;

ATTENDU que cette demande n'aura pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

ATTENDU que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Guimond  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'appuyer la demande d'autorisation déposée à la commission du territoire agricole agricole du Québec par Ferme Roussinet S.E.N.C.

**ADOPTÉE**

159-09-21

**9. REMPLACEMENT DE CLÔTURES MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT que la clôture ornementale encadrant l'enseigne numérique au coin des routes 265 et 226 est désuète et doit être changée;

CONSIDÉRANT qu'une clôture doit être installée dans le stationnement de la Gare pour en délimiter l'espace;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

***Clôtures Nord Sud***

Clôture ornementale : 5 500.00 \$

Clôture de mailles à la Gare : 3 478.90 \$

Total: 8 978.90 \$ (si travaux réalisés au même moment)

Total: 9 178.90\$ (si travaux réalisés séparément)

***Interclôtures Bois-Francs***

Clôture ornementale: 6 695.46 \$

Clôture de mailles à la Gare: 2 124.20 \$  
Total: 8 819.66 \$ (si travaux réalisés au même moment)  
Total: 10 644.66 \$ (si travaux réalisés séparément)

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Carole Plamondon  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De mandater **Clôtures Nord Sud** pour le remplacement de la clôture ornementale encadrant l'enseigne numérique au coin des routes 265 et 226 ainsi que l'ajout d'une clôture de maille dans le stationnement de la Gare au coût de 8 978.90 \$. Il est également possible que l'installation se fasse de manière séparée moyennant de légers frais supplémentaires.

**ADOPTÉE**

160-09-21

#### **10. RÉFECTION DE LA GARE - PEINTURE DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de rafraîchir la peinture du revêtement extérieur du bâtiment de la Gare et qu'un montant avait été prévu à cet effet au budget immobilisations 2021;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jason Tousignant  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De mandater l'entreprise PM2 pour la peinture du revêtement extérieur de la Gare pour un montant de 3 680.00 \$ plus les taxes applicables, incluant le nettoyage avant les travaux et d'ajouter la peinture du même revêtement que l'on retrouve sur les toits des abris de la piste multifonctionnelle.

**ADOPTÉE**

161-09-21

#### **11. DEMANDE DU PAIS - PRÊT D'UNE CLEF DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QUE le local de la bibliothèque est prêté gratuitement depuis 2019 au Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) pour les besoins en accompagnement académique de certaines familles immigrantes de Parisville, sous la responsabilité de Madame Diane Auger, coordonnatrice de la bibliothèque, qui se déplace pour débarrer le local et désactiver le système d'alarme;

CONSIDÉRANT QU'à partir de la fin septembre 2021, le PAIS utilisera la bibliothèque les lundis, mardis et mercredis de 16 h 00 à 18 h 00;

CONSIDÉRANT QUE madame Diane Auger, coordonnatrice de la bibliothèque et bénévole au PAIS, a déjà la clef, mais qu'elle peut être présente jusqu'à 17 h 00 seulement.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Guimond  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser le prêt d'une clef et de remettre un code pour le système d'alarme du local de la bibliothèque à une intervenante du Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS), qui sera présente les lundis, mardis et mercredis de 17 h 00 à 18 h 00, afin de libérer madame Auger de cette responsabilité, et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021.

**ADOPTÉE**

#### **12. RAPPORT DES ÉLUS**

Les élus présentent un résumé de leurs implications du mois.

### 13. CORRESPONDANCES

La liste des correspondances reçues depuis la dernière séance du conseil est déposée.

### 14. VARIA

Nil.

### 15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Grimard, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

162-09-21

### 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Carole Plamondon  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la séance ordinaire soit levée à 20 h 21 et qu'une séance ordinaire soit tenue le 5 octobre 2021.

**ADOPTÉE**

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

---

**M. Maurice Grimard, maire**

---

**Mme Dominique Lapointe, directrice  
générale et secrétaire-trésorière**